



## FICHE D'INSCRIPTION FÊTE DES ASSOCIATIONS 23 & 24 septembre 2017

A retourner remplie pour le 30 juin 2017:

☒ Service Associations et Relations Publiques Centre administratif - Place Aimé Césaire  
18100 VIERZON

☎: 02 48 52 65 05 / 02 48 52 65 56

✉: [claudedeshayes@ville-vierzon.fr](mailto:claudedeshayes@ville-vierzon.fr) ou [francoisebauchet@ville-vierzon.fr](mailto:francoisebauchet@ville-vierzon.fr)

NOM DE L'ASSOCIATION: \_\_\_\_\_

SIGLE: \_\_\_\_\_

PRÉSIDENT(E): M/Mme (rayer les mentions inutiles) \_\_\_\_\_

ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL: \_\_\_\_\_

☎ Président \_/\_/\_/\_/\_

ADRESSE POUR CORRESPONDANCE (personne en charge du dossier au sein de l'association) \_\_\_\_\_

☎ Contact \_/\_/\_/\_/\_

MAIL: \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

### BESOINS TECHNIQUES

Indiquez le nombre de stands et la quantité de matériel souhaités. Un stand mesure **3x3m**. A noter : Les demandes de stands de plus de trois unités ne seront honorées qu'en fonction de l'espace disponible, du fait de l'augmentation du nombre de participants. Merci d'en tenir compte. Pour la bonne organisation, il est important que le nombre de tables, chaises soit fixé de façon précise et définitive. La quantité de matériel est limitée, surtout celle des **grilles d'expo**, aussi il est précisé que toutes les demandes ne pourront être satisfaites.

NB de STANDS: \_\_\_\_\_ NB de TABLES (1,8x0,76m) \_\_\_\_\_ NB de CHAISES \_\_\_\_\_

BRANCHEMENTS ÉLECTRIQUES (préciser le matériel utilisé et la puissance nécessaire): \_\_\_\_\_

AUTRES (à préciser): \_\_\_\_\_

Les spots, télévisions, ordinateurs, video-projecteurs...ne sont pas fournis par la Ville. En cas de besoin, les associations devront prévoir d'apporter ce type de matériel.

## ANIMATIONS

SUR LE STAND (présentation de l'activité de l'association)

SUR L'ESPACE CENTRAL À L' INTÉRIEUR DU HALL DES EXPOSITIONS

**- Il est précisé que les prestations à l'intérieur du Hall ne seront pas sonorisées -**

Animation proposée: \_\_\_\_\_

Nombre de participants: \_\_\_\_\_ Durée de la prestation (15 minutes max.) \_\_\_\_\_

Jour(s) de passage  samedi 23/09/17 Horaire souhaité:

dimanche 24/09/17 Horaire souhaité:

### OU

SUR LE PODIUM EXTÉRIEUR (prestations avec support musical/sonorisation)

Animation proposée: \_\_\_\_\_

Nombre de participants: \_\_\_\_\_

Jour(s) de passage: (Nota Bene: Les horaires demandés ne seront pas forcément les horaires attribués.)

samedi 23/09/17 Horaire souhaité: \_\_\_\_\_ Durée: \_\_\_\_\_ (12min. max.)

dimanche 24/09/17 Horaire souhaité: \_\_\_\_\_ Durée: \_\_\_\_\_ (12 min.max.)

nombre de micros HF

Liste des titres (avec auteurs) diffusés: (Les supports musicaux sont à remettre le plus rapidement possible, **sur support CD non réutilisable** impérativement-clés USB interdites- avec les titres dans l'ordre. Pour faire faire un CD, vous pouvez contacter le NOT'ILE, studio d'enregistrement municipal au 02.48.83.13.61 de 9h à 12h et de 14h à 18h ou au 02.48.75.45.79 de 14h à 20h.

E-mail: [notilestudio@ville-vierzon.fr](mailto:notilestudio@ville-vierzon.fr) )

1° \_\_\_\_\_

2° \_\_\_\_\_

3° \_\_\_\_\_

4° \_\_\_\_\_

5° \_\_\_\_\_

6° \_\_\_\_\_

7° \_\_\_\_\_

8° \_\_\_\_\_

DANS LE BRAS MORT DU CHER OU AUTRE (préciser le lieu) \_\_\_\_\_

Animation proposée \_\_\_\_\_

Nombre de participants \_\_\_\_\_ Durée de la prestation \_\_\_\_\_

Jour(s) de passage:  samedi 23/09/17 Horaire souhaité: \_\_\_\_\_ Durée: \_\_\_\_\_

dimanche 24/09/17 Horaire souhaité: \_\_\_\_\_ Durée: \_\_\_\_\_

## DIVERS

### ASSURANCES

Il est impératif de présenter une attestation d'assurances "responsabilité civile" de votre association avec la mention suivante "AVEC EXTENSION POUR LA FÊTE DES ASSOCIATIONS DU VENDREDI 22 AU DIMANCHE 24 SEPTEMBRE 2017 QUI SE TIENDRA AU PARC DES EXPOSITIONS, PLACE DE LA LIBERATION, À VIERZON".

BUFFET DU SAMEDI SOIR                       OUI                       NON

Le formulaire permettant de vous inscrire pourra nous parvenir en même temps que le dossier. Ainsi, les coupons d'accès à la salle Madeleine Sologne seront remis lors de la réunion préparatoire du lundi 11 septembre à 18 heures à la salle du Beffroi. Aucune modification ni inscription au dîner ne pourra être acceptée au-delà du lundi 18 septembre.

### ASSOCIATIONS PARTICIPANT POUR LA PREMIÈRE FOIS À LA FÊTE

Fournir les photocopies des statuts et du récépissé de déclaration en Préfecture.

SI VOUS UTILISEZ DES NAPPES (non fournies par la Ville)  OUI                       NON

Celles ci doivent être ignifugées (un certificat d'ignifugation sera dans ce cas à accrocher dans le stand). Adresse où trouver ces nappes: SICM, rue de la Fonderie, 61106 FLERS  
☎ 02.33.66.38.00

VENTE D'ALCOOL SUR LES STANDS                       OUI                       NON

Les associations vendant des boissons alcoolisées sur leur stand devront obligatoirement faire une demande d'autorisation d'ouverture d'un débit de boissons de 1<sup>er</sup> ou 2<sup>ème</sup> groupe auprès du Service Etat Civil et Citoyenneté - place de l'Hôtel de Ville - Vierzon au plus tard 15 jours avant la manifestation soit avant le 8 septembre 2017 dernier délai. (Affichage obligatoire de l'autorisation sur le stand).

### SUPPRESSION DU PARKING EXPOSANTS AU SEIN DU PARC DES EXPOSITIONS

Pour des raisons de sécurité, le Parc des Expositions devient entièrement piétonnier le temps de la Fête ; plus aucun véhicule motorisé ne sera autorisé à y stationner. Vous trouverez dans la fiche pratique les horaires d'ouverture des grilles pour permettre le chargement et le déchargement des véhicules.

